

jonathan clement

mail : archi@jonathan-clement.fr

web : jonathan-clement.fr



PROJET : «LE LAC»





Maîtrise d'Ouvrage : BOUYGUES IMMOBILIER Meylan (38)
Programme : 25 logements et 31 stationnements.
Répartition : 1 Bâtiment, 2 allées.
Adresse de l'opération : 37-39 Boulevard de La Roche du Roi
Année de conception : 2012-2013
Surfaces : 1780m² habitables, 1885m² surf. plancher.
Caractéristiques Techniques : Thermique, RT2005 BBC Effinergie. R+3+Attiques avec 1 sous-sol de garages.(25 boxes+6 PL. ext.)

Source: Agence CHENAL

Descriptif :

L'étude consiste en l'aménagement de cette villégiature qui a pour principe de conserver son bâtiment existant, une imposante villa datant du début du siècle dernier, et vise à exploiter la constructibilité du terrain restant.

La forte déclivité du terrain et son étroitesse impose une conception linéaire de bâtiments implantés sur un socle constitutif d'un sous-sol de garages afin de réduire au maximum l'emprise du projet sur le terrain.

La morphologie des bâtiments s'appuie sur une échelle comparable à celle de la villa existante conservée. Les toitures principales, courbes, abritent l'ensemble et sont ponctuées, sur le boulevard par deux toitures planes à deux pans, abritant chacune un avant-corps, reprenant le dimensionnement du pignon de la villa.

L'exposition sud, sud-ouest, permet d'ouvrir largement tous les façades d'appartements sur des balcons.

Les façades des rez-de-jardin et attiques sont différenciées de par leur traitement du corps principal des trois niveaux courants intermédiaires. Ce principe a pour effet d'affirmer le caractère panoramique du projet.

Les avant-corps, éléments verticaux aérés, abritent les balcons équipés de protections solaires menuisées. Le corps principal des bâtiments, minéral, est ponctué par des ouvertures restreintes selon les objectifs de la réglementation thermique. Le contraste visuel qui se dégage des façades facilite sa lecture architecturale.

Tous les murs de soutiens du socle et des abords sont traités par des parements minéralisés soignés. Le choix des matériaux et de leurs coloris s'apparentent à un caractère naturel afin de préserver le site.

Cette étude a connu de multiples suggestions de traitements de façades, mais aucun consensus n'a pu s'établir entre la commune, l'ABF et la maîtrise d'ouvrage, pour obtenir une autorisation administrative.



PERSPECTIVE OUEST DU BÂTIMENT

